

GESTIONNAIRE DE PAIE

TITRE PROFESSIONNEL

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS SPECIALISÉ - TOULON



LADAPT
MÉDITERRANÉE

Titre homologué niveau 5 délivré par le ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion

Date d'enregistrement : 22/08/2023

Niveau BAC+2

Référence RNCP : 37948



CFAS Espace Maurice, 141 Avenue Marcel Castié, 83000 Toulon

Tél : 04 86 87 24 80



cfa83@ladapt.net

POURQUOI CHOISIR LADAPT ?



Entrée en formation possible tout au long de l'année



Des groupes à taille humaine pour un accompagnement renforcé



Une pédagogie différenciée adaptée à chaque profil



Un accompagnement global par une équipe pluridisciplinaire médico-sociale

GESTIONNAIRE DE PAIE : AU CŒUR DE LA RÉMUNÉRATION ET DES OBLIGATIONS SOCIALES

Le gestionnaire de paie assure la production des bulletins de salaire et la gestion des données sociales, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Il collecte et traite, via des outils dédiés, les informations liées au temps de travail, aux absences et aux éléments variables de rémunération.

Garant de la conformité légale et conventionnelle, il actualise en permanence ses connaissances juridiques et techniques.

MODALITÉS D'ACCÈS ET PRÉ-REQUIS

- Accessible sans limite d'âge pour les personnes avec une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
- Sans condition de diplôme
- Prérequis : maîtrise du français, des fonctions de calcul, des notions en bureautique

Admission sur entretiens et sur tests

OBJECTIFS DE FORMATION

CCP 1 - RÉALISER LA GESTION ADMINISTRATIVE, JURIDIQUE ET LA PRÉSENTATION DES BULLETINS DE PAIE

- Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute
- Garantir les calculs des cotisations sociales en paie
- Traiter les informations impactant la rémunération nette

CCP 2 - VALORISER EN PAIE LES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE PROFESSIONNELLE

- Évaluer les événements particuliers liés au temps de travail
- Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ
- Contrôler les données issues du traitement de la paie

EN PRATIQUE



DURÉE

18 mois de formation (2730 heures), dont 840 heures au CFAS et 1890 heures en entreprise. Cette durée peut être prolongée, avec l'accord de l'entreprise selon les besoins de l'apprenti.



TARIF ET FINANCEMENT

Date et devis envoyés après analyse de votre besoin.

La formation est financée selon le barème de France Compétences, avec une majoration de l'aide liée au handicap. Elle est prise en charge en totalité par l'OPCO de l'employeur et le FIPHFP. L'apprenti(e) est rémunéré(e) par l'entreprise d'accueil selon la réglementation en vigueur.

Activité enregistrée sous le numéro 11930425993 auprès du préfet de région d'Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



/ ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE /

UN ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

Chaque apprenti dispose d'un poste de travail équipé de deux écrans et des outils numériques courants, ainsi que d'un siège et d'une souris ergonomiques, et de repose-pieds.

Le CFAS offre également la possibilité de disposer d'un bureau assis-debout et de matériel adapté aux besoins de chacun, grâce au bilan réalisé à l'entrée en formation par notre ergothérapeute.

MODALITÉ D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

En cours de formation, chaque CCP (Certificat de Compétence Professionnelle) fait l'objet d'une ECF (Evaluation en Cours de Formation).

À l'issue de la formation, les CCP et/ou le Titre Professionnel font l'objet d'une évaluation par un Jury du Titre, habilité par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion :

- Mise en situation professionnelle
- Entretien technique
- Entretien final.

Chaque bloc de compétences (CCP) peut être validé individuellement et réutilisé dans d'autres formations (voir sur francecompetences.fr).

MÉTHODES MOBILISÉES

- Groupes de 2 à 10 personnes
- Plateau technique professionnel
- Équipe pluridisciplinaire médico-sociale
- Salles équipées d'outils informatiques individuels et de logiciels techniques
- Plateforme de formation en ligne
- Accompagnement individualisé et adapté à l'apprenti

FORMATEURS

Des formateurs issus du monde professionnel, vous accompagnent tout au long de votre parcours.

Une équipe engagée et bienveillante, incluant un référent handicap et un référent mobilité, est à votre écoute pour sécuriser votre parcours.

ACCESSIBILITÉ

Les locaux et matériels sont adaptés aux personnes en situation de handicap. L'entretien en amont de la formation permet de mettre en œuvre les moyens de compensation nécessaires pour un environnement inclusif, accessible à toutes et à tous. Possibilité d'aménagement de poste au centre, et en emploi, proposé par notre ergothérapeute.

CHIFFRES CLÉS

- 57% de réussite au titre professionnel.
- 100% de présentation au titre professionnel.
- 43 % des apprenants se déclarent satisfaits de leur formation.
- 38 % de nos diplômés ont trouvé un emploi dans les 6 mois.
- 38 % de nos diplômés ont trouvé un emploi dans les 6 mois dans le métier visé.
- Taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus : 0%.
- Taux d'interruption de formation : 13%
- Taux de poursuite d'études : le CFAS a pour vocation première l'insertion professionnelle. Aucun de nos stagiaires à ce jour n'a souhaité poursuivre ses études.
- Indicateurs nationaux consultables sur : inserjeunes.education.gouv.fr

EN PRATIQUE



MÉTIERS ACCESSIBLES :

Assistant comptable en entreprise ou en cabinet, Comptable clients, fournisseurs ou trésorerie, Collaborateur de cabinet comptable



POURSUITES D'ÉTUDES :

Certifications et titres professionnels de niveau 5 (Bac+2 équivalent) :

- Gestionnaire Comptable et Fiscal
- Gestionnaire de Paie
- BTS Comptabilité et Gestion (BTS CG)
- Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)
- DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion – niveau Bac+5)



MÉDITERRANÉE

/ ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE /